

VAE AVEC ACCOMPAGNEMENT INGÉNIEUR-E SPÉCIALITÉ SYSTÈMES EMBARQUÉS

CONCEVOIR ENSEMBLE DES SYSTÈMES EMBARQUÉS POUR LES PROGRAMMES INDUSTRIELS DE HAUTE TECHNOLOGIE

Métier préparé

On qualifie de « système embarqué » un dispositif électronique et informatique autonome, dédié à une tâche précise, souvent en temps réel, d'une taille et d'une consommation énergétique les plus faibles possible. Ces dispositifs sont de plus en plus nombreux, dans des secteurs très variés : aéronautique, automobiles, trains, satellites, téléphonie... Nous les trouvons dans tous les objets connectés qui nous entourent.

Pour développer ces dispositifs, l'étudiant doit acquérir une large culture technique et scientifique, en électronique, informatique, mécatronique. Le cursus CESI lui permettra d'atteindre cet objectif, et de se préparer aux exigences du terrain, en bénéficiant d'une forte culture en management de projets.

À l'issue du programme, l'étudiant, diplômé et reconnu par la CTI, a toutes les clés en mains pour gérer et piloter des projets d'envergure, en optimisant les ressources énergétiques qu'ils nécessitent. Sa polyvalence et sa capacité d'adaptation feront de lui un acteur clé du marché.

Compétences visées

Compétences techniques : électronique analogique, numérique, électronique de puissance, informatique industrielle, programmation de microcontrôleurs, management de projets, innovation.

Savoir-être : interlocuteur de nombreuses parties prenantes, il fait preuve de disponibilité, d'organisation, d'anticipation, de diplomatie. Sa capacité de communication est essentielle dans des contextes impliquant d'échanger des informations fiables, et de faire preuve d'agilité.

Débouchés

- Ingénieur études et développement
- Ingénieur production
- Ingénieur essais
- Ingénieur maintenance
- Ingénieur chargé d'affaires
- Ingénieur méthodes
- Ingénieur projet

DIPLÔME

Ingénieur CESI, spécialité Systèmes Electroniques et Electriques Embarqués

VAE

Durée : 4 jours
sur 24 mois
Code WEB : VAEFCS3E

Public

Salariés ou demandeurs d'emploi

Prérequis

- La VAE est accessible à toute personne justifiant d'une activité en rapport direct avec le contenu de la certification visée, sans durée minimale d'expérience.

Modalités d'admission

- Dossier de recevabilité (livret 1)
- Décision du jury national de l'école sur la recevabilité de la demande
- La décision d'admission est communiquée au candidat sous un mois par CESI.

Rythme de formation

D'un minimum de 4 jours, le volet d'accompagnement est déterminé en fonction de la situation individuelle du demandeur.

Frais de scolarité

3 600 euros

OBJECTIFS

Fournir au candidat une aide méthodologique pour :

- Constituer son dossier de validation
- Faire la preuve qu'il a acquis les compétences requises au cours de ses activités
- Expliciter ses expériences professionnelles, les mettre en relation avec le référentiel de la certification visée «Ingénieur CESI spécialité Systèmes Electriques et Electroniques Embarqués »
- Rédiger un rapport de projet de fin d'études d'ingénieur
- Préparer la certification en anglais (niveau B2)
- Préparer sa prestation devant le jury régional VAE (expériences professionnelles, projet de fin d'études d'ingénieurs)

PÉDAGOGIE

Projets réalisés

Pour obtenir le diplôme d'ingénieur, le candidat à la VAE présente un Projet de Fin d'Études appuyé sur une expérience professionnelle, conduite en mode projet.

Système d'évaluation

Le parcours comprend 4 étapes :

- Dossier de recevabilité (livret 1). Si la demande est recevable, précision du type de VAE proposée : totale ou partielle
- Dossier de validation (livret 2). Il rassemble la description et les preuves de l'expérience professionnelle en tant qu'ingénieur
- Présentation du Projet de Fin d'Études devant le jury régional d'examineurs.
- Décision d'attribution du diplôme par le jury national de CESI.



Avec CESI, tout est prévu pour permettre au professionnel de vivre une expérience sur-mesure et accompagnée et de bénéficier d'un parcours à son rythme qui contribue à développer son potentiel.

La reconnaissance d'une certification officielle par la VAE constitue un tremplin pour progresser dans l'entreprise, pour sécuriser son parcours professionnel et améliorer son employabilité.

La démarche de VAE offre souplesse d'organisation et accessibilité du tarif.

Entreprendre une démarche de VAE à CESI permet de bénéficier d'un accompagnement, véritable soutien, tout au long de votre projet.

OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

